

Montreuil, le 10 décembre 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Objet : demande de revalorisation de l'ISSR

Monsieur le Ministre,

Le 23 janvier 2019, nous vous alertions déjà par courrier sur la nécessaire revalorisation de l'ISSR compte tenu de la hausse des prix, en particulier pour les hydrocarbures. Le moins que l'on puisse dire, c'est que depuis cette augmentation s'est amplifiée.

En revanche, aucune revalorisation de la valeur du point d'indice n'est prévue en 2022 alors que le gel du point d'indice a été permanent pendant toute la mandature du gouvernement.

Il est inacceptable de continuer à laisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires se dégrader face à la hausse des prix.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice des fonctionnaires de janvier 2000, il faudrait une revalorisation du point de 21,68 %.

C'est pourquoi, avec notre Fédération Générale des Fonctionnaires, nous revendiquons une augmentation immédiate du point d'indice de nature à rattraper ce pouvoir d'achat perdu.

De surcroît, dans l'Education nationale, certaines catégories de personnels sont particulièrement touchées par la hausse des prix du carburant : les titulaires remplaçants et les personnels itinérants (enseignants exerçant sur des postes fractionnés, psychologues, enseignants de RASED...)

Ces personnels, de par leurs fonctions, sont amenés à se déplacer, parfois sur des distances très importantes.

Aucune mesure visant à compenser la perte de pouvoir d'achat inhérente à la hausse du prix du carburant n'a été prise jusqu'à présent pour ces personnels.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous demandons pour ces personnels :

. Une augmentation signification de l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement par la revalorisation du taux journalier moyen de l'ISSR ;

. Une revalorisation du paiement des frais de déplacement pour les personnels en postes fractionnés.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Clément POULLET,
Secrétaire Général de la FNEC FP-FO

